



LE NOUVEAU ZONAGE EN BASSINS DE VIE 2012

52 BASSINS DE VIE COMPOSENT LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Après la rénovation des zonages d'étude de l'Insee, que sont les unités urbaines, les aires urbaines et les zones d'emploi, l'Institut achève ce cycle d'actualisation avec les bassins de vie. Le découpage en bassins de vie est réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire notamment pour l'accès aux équipements de la vie courante. Ce zonage a été révisé dans le cadre d'un groupe de travail interministériel (Insee 1^{er} N°1425 de décembre 2012).

Les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

En 2012, la Haute-Normandie compte 52 bassins de vie. Les trois quarts sont ruraux et accueillent 38 % de la population régionale. En termes de démographie, ces bassins, notamment ceux situés en zone périurbaine sont dynamiques. En revanche, la diversité des services ou des équipements proposés y est moindre que dans les bassins de vie plus urbains et les temps de parcours du domicile aux différents services sont plus longs. En dépit d'une offre de service supérieure, la population croît moins vite dans les bassins de vie plus urbains.

Les communes composant un bassin de vie se structurent autour d'un pôle de services (commune ou unité urbaine¹) dont l'influence repose sur une offre suffisamment diversifiée en termes de services ou d'équipements intermédiaires (cf. définitions). Grâce à un niveau plus élevé de ces équipements, le pôle de services attire les communes environnantes, proches en temps d'accès et qui ne disposent pas des équipements intermédiaires et de proximité. L'ensemble pôle de services et communes environnantes à ce pôle forme ainsi un bassin de vie.

Chaque pôle de services animant un bassin de vie peut être caractérisé au sens du zonage en aires urbaines². Ainsi, un pôle de services peut être un grand pôle urbain (unité urbaine concentrant au moins 10 000 emplois), un moyen pôle (unité urbaine comprenant entre 5 000 et 10 000 emplois), un petit pôle (unité urbaine de 1 500 à 5 000 emplois), une commune ou unité urbaine de moins de 1 500 emplois située dans l'espace périurbain³ ou autre s'il n'entre pas dans une des quatre catégories.

Les bassins de vie en Haute-Normandie

| Type de bassin de vie | Nombre de bassins de vie | Nombre de communes | Population en 2009 | Taux de variation annuel moyen de population entre 1999 et 2009 (en %) | Superficie (en km ²) | Densité (en hab/km ²) |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Non rural | 12 | 395 | 1 150 195 | 0,1 | 3 234 | 356 |
| dont animé par un grand pôle urbain | 6 | 294 | 1 001 345 | 0,0 | 2 457 | 408 |
| dont animé par un pôle moyen | 2 | 48 | 61 562 | 0,3 | 319 | 193 |
| dont périurbain | 4 | 53 | 87 288 | 0,5 | 459 | 190 |
| Rural | 40 | 1 066 | 712 137 | 0,7 | 9 319 | 76 |
| dont animé par un grand pôle urbain | 3 | 164 | 159 792 | 0,4 | 1 359 | 118 |
| dont animé par un pôle moyen | 2 | 105 | 55 953 | 0,6 | 943 | 59 |
| dont animé par un petit pôle | 12 | 335 | 174 759 | 0,5 | 3 086 | 57 |
| dont périurbain | 20 | 390 | 288 289 | 1,0 | 3 347 | 86 |
| dont autre | 3 | 72 | 33 344 | 1,0 | 584 | 57 |
| Ensemble | 52 | 1 461 | 1 862 332 | 0,3 | 12 553 | 148 |

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

1. Unité urbaine : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants

2. Cf. Aval n°106 d'octobre 2011 - Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : l'espace périurbain s'étend encore.

3. L'espace périurbain comprend les communes des couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines



Deux grands types de bassin de vie sont distingués : les ruraux et les non ruraux. Au sens européen, un bassin de vie est qualifié de rural si moins de la moitié de sa population réside en zones intermédiaires, c'est-à-dire dans des zones ayant une densité supérieure ou égale à 300 habitants au km² et une population supérieure ou égale à 5 000 habitants.

52 bassins de vie haut-normands, dont 40 ruraux

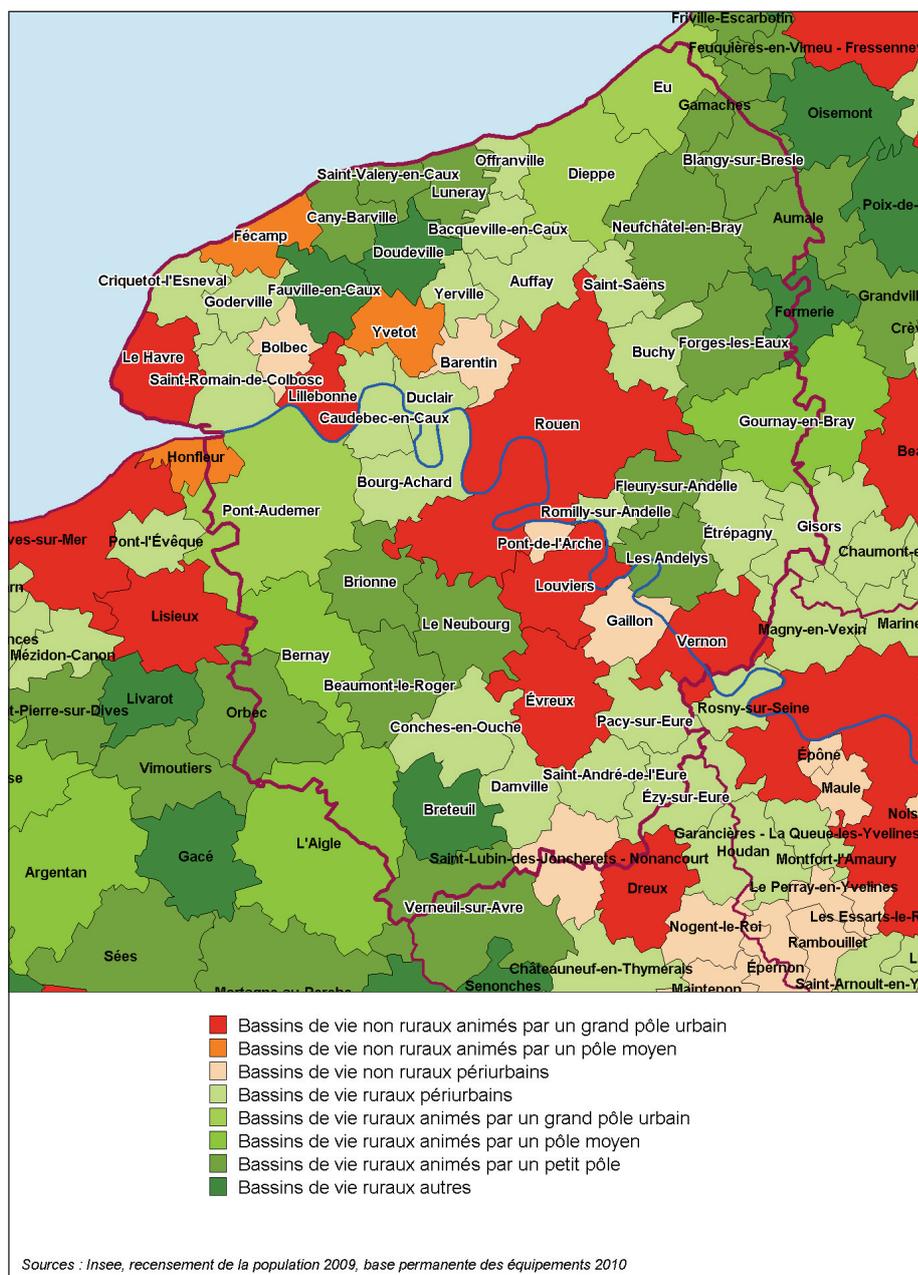
Un bassin de vie peut s'étendre au-delà de la frontière régionale. En Haute-Normandie, neuf bassins de vie englobent des communes des départements frontaliers (notamment des communes de l'Oise, de l'Eure-et-Loir ou de la Somme). Ces bassins de vie sont à dominante régionale car plus de la moitié des résidents sont haut-normands. Ils sont donc comptés comme appartenant à la région.

A contrario, neuf bassins de vie hors région captent des communes haut-normandes, majoritairement des communes de l'Eure. Parmi ces bassins de vie à dominante non régionale, celui d'Aumale est particulier. C'est le seul dont le pôle de services (qui est la commune d'Aumale) est situé en Haute-Normandie mais dont la majorité des habitants sont extérieurs à la région.

La Haute-Normandie compte 52 bassins de vie parmi les 1 666 qui structurent l'espace national. Dans la région, ils sont généralement moins vastes. La moitié des bassins haut-normands fait en effet partie du tiers des bassins français les moins étendus. Et le premier bassin régional, celui de Rouen, n'appartient pas au groupe des 30 bassins les plus vastes au plan national.

Sur les 52 bassins haut-normands, 12 sont des bassins de vie non ruraux. Ces bassins s'articulent essentiellement autour de la Seine, du bassin de vie havrais en aval à celui de Vernon (le plus en amont de la région), en passant par le bassin de vie de Rouen.

Les 52 bassins de vie en Haute-Normandie



D'ailleurs, avec 540 000 résidents, le bassin de vie rouennais rassemble le plus d'habitants (29 % de la population résidant dans un bassin de vie estampillé régional). Composé de 152 communes, il est également le plus étendu et le deuxième plus dense de la région (455 habitants par km²) après celui du Havre. À l'instar de cinq autres bassins, il est animé par un pôle de services qui est aussi un grand pôle urbain. Ces six bassins de vie sont animés par un grand pôle urbain (par ordre décroissant de population : les bassins de vie de Rouen, du Havre, d'Évreux, de Louviers, de Vernon et de Lillebonne) rassemblent 1 000 000 d'habitants dont 86 %

résident dans les seuls pôles de services.

Les six autres bassins de vie non ruraux présents dans la région ont soit un pôle de services qui est un pôle moyen (les bassins de vie de Fécamp et d'Yvetot), soit un pôle de services qui est une unité urbaine située en zone périurbaine (les bassins de vie de Barentin, de Bolbec, de Gaillon et de Pont-de-l'Arche).

Des bassins de vie ruraux plus dynamiques

Entre 1999 et 2009, la croissance annuelle moyenne de la population dans

les bassins de vie non ruraux est faible (+ 0,1 %). Cette légère augmentation de population est engendrée par un excédent naturel, le solde migratoire étant déficitaire.

En revanche, en l'espace de 10 ans, un réel dynamisme démographique accompagne les 40 bassins de vie ruraux de la région et notamment les 20 en zone périurbaine (en moyenne + 1,0 % par an). Du fait de l'emplacement de ces derniers dans l'espace périurbain, ils sont très souvent contigus aux grands bassins de vie non ruraux (à l'est du bassin havrais, au nord et à l'ouest du bassin rouennais, au sud du bassin ébroïcien et dans un croissant est du bassin vernonnais avec la proximité des bassins de vie parisiens).

Ces bassins ont en moyenne 20 communes et 14 500 résidents. Le phénomène de périurbanisation y est très marqué : une forte majorité des actifs qui y résident travaillent en dehors du périmètre du bassin, exerçant leur métier dans les grands pôles urbains.

Les équipements de proximité quasiment tous présents

Que ce soit dans les bassins de vie ruraux ou non, les équipements les plus courants c'est-à-dire les équipements de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste, etc.) sont quasiment tous présents. En nombre, les pôles des bassins de vie non ruraux en concentrent une forte majorité comme ils concentrent également la population du bassin qu'ils animent.

Ce n'est pas le cas des pôles animant les bassins de vie ruraux (à l'exception de ceux régis par un grand pôle). Dans ces bassins, le pôle de services se résume à un faible nombre de communes (bien souvent une seule commune) autour desquelles gravite une vingtaine de communes. On retrouve parmi les pôles un grand nombre de chefs lieux de cantons qui jouent un rôle de pôle de proximité.

Les pôles de service concentrent plus de la moitié de l'ensemble des équi-

pements de proximité dont ces bassins sont dotés. De plus, ces communes environnantes accueillent en moyenne les deux tiers des habitants du bassin. En matière de services ou

d'équipements de proximité, des articulations secondaires au pôle principal de services semblent ainsi structurer les bassins de vie ruraux.

Diversité des équipements des bassins de vie régionaux

| Type de bassin de vie | Équipements de la gamme | | |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------|-------------|
| | de proximité | intermédiaire | supérieure |
| Non rural | 29,0 | 28,6 | 25,0 |
| dont animé par un grand pôle urbain | 29,0 | 30,0 | 30,5 |
| dont animé par un pôle moyen | 29,0 | 29,0 | 28,5 |
| dont périurbain | 29,0 | 26,3 | 15,0 |
| Rural | 28,8 | 24,9 | 9,3 |
| dont animé par un grand pôle urbain | 29,0 | 30,7 | 30,3 |
| dont animé par un pôle moyen | 29,0 | 29,5 | 23,0 |
| dont animé par un petit pôle | 29,0 | 26,6 | 10,0 |
| dont périurbain | 28,8 | 22,5 | 5,0 |
| dont autre | 28,3 | 24,7 | 4,3 |
| Ensemble | 28,9 | 25,7 | 12,9 |

| | | | |
|-------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'équipements dans la gamme | 29 | 31 | 35 |
|-------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|

Source : Insee, BPE 2010

Unité : nombre

Note de lecture : les bassins de vie ruraux animé par un grand pôle urbain possède les 29 équipements qui composent la gamme de proximité

BASSINS DE VIE 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'équipements intermédiaires.

Deux étapes principales permettent de délimiter le périmètre des bassins de vie :

- Identification des **pôles**. Les communes ou les unités urbaines disposant d'au moins 16 équipements parmi les 31 équipements intermédiaires sont qualifiées de pôles.
- Délimitation du bassin de vie c'est-à-dire de la **zone d'influence de ces pôles**. Cette zone d'influence se compose des communes non-pôles les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet par la route (heures creuses).

Tous les habitants d'une commune où manque un équipement sont supposés se rendre dans le pôle de services le plus proche qui l'offre. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Cette base de flux et de pôles est ensuite traitée par une méthode (ANABEL) permettant d'agréger les communes et de dessiner le périmètre des bassins de vie.

Dans cette base de flux, les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte, afin de ne pas éclater un bassin de proximité sur plusieurs bassins de vie.

Les équipements ayant servi à l'élaboration des bassins de vie sont extraits de la base permanente des équipements 2010.

Le précédent zonage en bassins de vie avait été défini en 2003 à partir des données de l'inventaire communal (enquête aujourd'hui abandonnée) et des flux domicile-travail.

Concentration des équipements dans les pôles de services des bassins de vie régionaux

| Type de bassin de vie | Poids du pôle en nombre d'équipements pour la gamme | | | | Poids du pôle en nombre d'habitants |
|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------|-------------|-------------|-------------------------------------|
| | de proximité | intermédiaire | supérieure | Ensemble | |
| Non rural | 82,8 | 94,6 | 97,6 | 86,3 | 83,5 |
| Rural | 43,7 | 76,9 | 84,0 | 50,4 | 36,7 |
| Ensemble | 65,9 | 88,1 | 94,3 | 71,6 | 65,6 |

Sources : Insee, recensement de la population 2009, BPE 2010

Unité : %

Note de lecture : dans les bassins de vie ruraux, les pôles de services concentrent en moyenne 50,4 % des équipements contre 86,3 % dans les bassins de vie non ruraux

Un éventail moindre d'équipements intermédiaires ou du supérieur dans les bassins de vie ruraux

Les équipements de la gamme intermédiaire (collège, orthophoniste, su-

permarket, Trésor public, etc.) sont majoritairement implantés dans chaque bassin de vie même si une différence en défaveur des bassins de vie ruraux existe. Les habitants de ces derniers disposent en moyenne de 25 équipements de la gamme qui en

contient 31 (contre 29 pour les bassins de vie non ruraux).

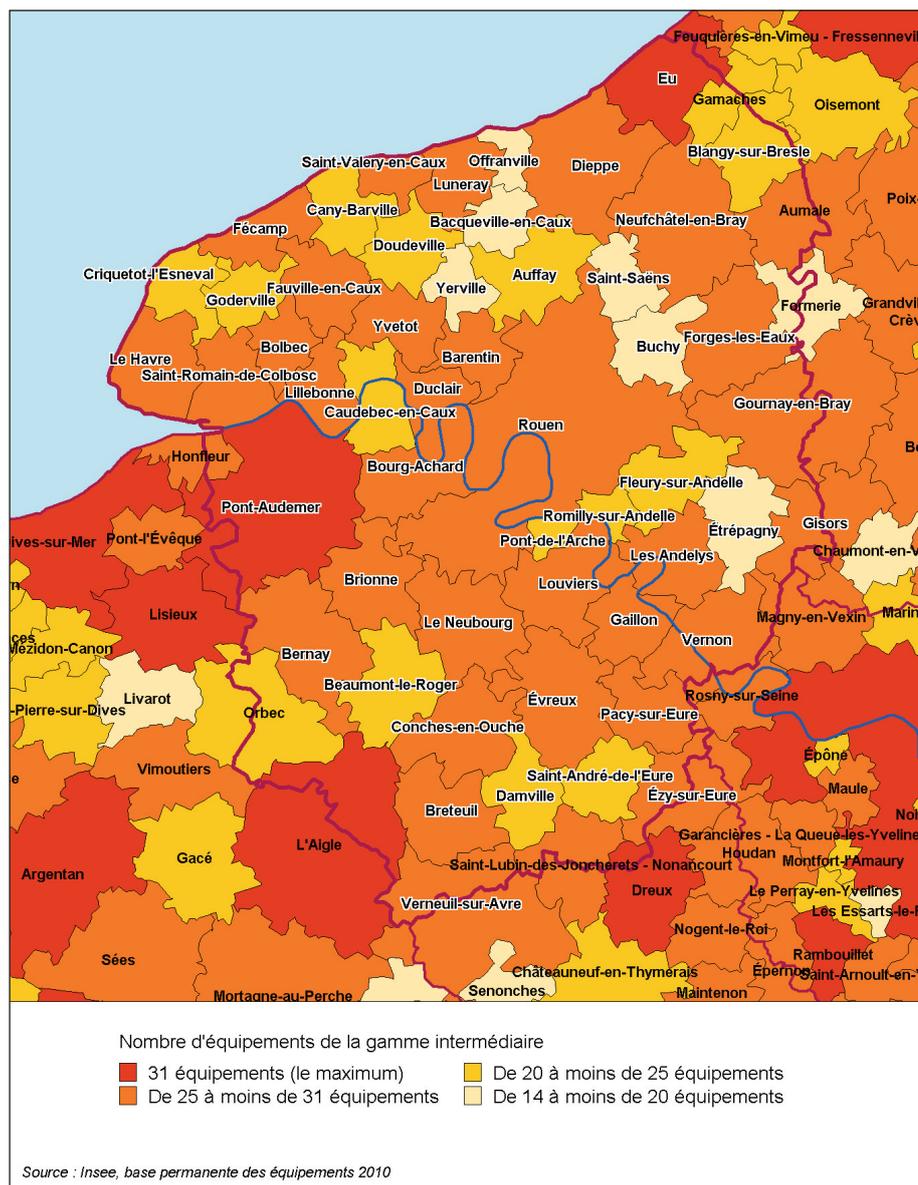
En nombre d'équipement, le poids des pôles de services y est vraiment marqué : les trois quarts des équipements de la gamme présents dans un bassin de vie rural se situent en son pôle (9 sur 10 concernant les bassins de vie non ruraux).

Concernant les services ou équipements plus rares, à savoir ceux appartenant à la gamme supérieure (lycée, maternité, hypermarché, Pôle emploi, etc.), il existe une forte disparité entre les différents types de bassins de vie. Les mieux équipés sont les bassins de vie non ruraux. En moyenne, ils possèdent 25 des 35 équipements de la gamme.

Hormis les bassins de vie ruraux centrés sur un grand ou moyen pôle, peu de services ou d'équipements de la gamme supérieure sont implantés dans les bassins de vie ruraux. Par exemple, au mieux 10 des 35 équipements de la gamme supérieure sont présents dans ceux qui sont animés par un petit pôle ou dont le pôle est en zone périurbaine (soit 32 des 40 bassins de vie ruraux régionaux). En nombre, les équipements existants sont de préférence localisés dans le pôle de services du bassin.

Enfin, pour chacune des trois gammes d'équipements, entre bassins de vie non ruraux régionaux et nationaux, la diversité proposée est comparable. C'est aussi le cas entre bassins de vie ruraux régionaux et nationaux.

Diversité des équipements de la gamme intermédiaire par bassin de vie



Des temps de trajet plus longs pour y accéder

Les temps d'accès⁴ augmentent avec la rareté de l'équipement ainsi

4. Le distancier utilisé pour évaluer les temps de trajet par la route (en heures creuses) localise les équipements et la population au chef-lieu de commune (généralement la mairie) et non à leurs adresses exactes ; les personnes qui résident dans une commune dotée d'un équipement quelconque sont considérées être à une distance nulle de cet équipement ; cette convention peut sous-estimer les temps d'accès en milieu urbain, en particulier dans les villes importantes.

qu'avec le caractère rural du bassin de vie. La moitié des résidents d'un bassin de vie rural mettent plus de 14 minutes pour atteindre un équipement de la gamme intermédiaire (contre cinq minutes au sein d'un bassin de vie non rural) et plus de 29 minutes pour un équipement plus rare de la gamme supérieure (contre 11 minutes).

Les temps d'accès aux équipements estimés en Haute-Normandie placent la région en position médiane parmi les régions de métropole. Pour l'accès aux équipements supérieurs, la Haute-Normandie fait même partie des régions plutôt favorisées.

Des besoins croissants dans les bassins de vie ruraux ?

Temps médians d'accès aux équipements dans les bassins de vie selon la région

| | Nombre de bassins de vie | Temps d'accès aux équipements de la gamme | |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------|-------------|
| | | intermédiaire | supérieure |
| Alsace | 47 | 6,1 | 17,9 |
| Aquitaine | 106 | 7,1 | 20,0 |
| Auvergne | 61 | 10,4 | 24,1 |
| Basse-Normandie | 65 | 9,5 | 23,1 |
| Bourgogne | 68 | 9,0 | 24,0 |
| Bretagne | 133 | 7,5 | 18,8 |
| Centre | 96 | 8,0 | 21,8 |
| Champagne-Ardenne | 45 | 8,4 | 19,3 |
| Corse | 9 | 17,1 | 38,0 |
| Franche-Comté | 45 | 9,9 | 23,8 |
| Haute-Normandie | 52 | 8,6 | 18,0 |
| <i>dont bassins de vie non ruraux</i> | <i>12</i> | <i>5,1</i> | <i>11,1</i> |
| <i>dont bassins de vie ruraux</i> | <i>40</i> | <i>14,3</i> | <i>29,1</i> |
| Île-de-France | 52 | 1,5 | 4,5 |
| Languedoc-Roussillon | 88 | 5,4 | 15,7 |
| Limousin | 37 | 9,5 | 23,0 |
| Lorraine | 66 | 8,7 | 21,3 |
| Midi-Pyrénées | 127 | 6,8 | 18,8 |
| Nord-Pas-de-Calais | 57 | 5,0 | 14,3 |
| Pays de la Loire | 129 | 6,7 | 17,8 |
| Picardie | 63 | 9,4 | 20,6 |
| Poitou-Charentes | 77 | 10,4 | 24,9 |
| Provence-Alpes-Côte d'azur | 78 | 2,8 | 9,5 |
| Rhône-Alpes | 143 | 5,8 | 15,9 |
| France métropolitaine* | 1 644 | 5,8 | 15,2 |

Sources : Insee, BPE 2010, recensement de la population 2009

Unité : minute

* France entière, on compte 1 666 bassins de vie dont 22 dans les DOM

Note de lecture : un habitant sur deux d'un bassin de vie haut-normand met plus de 18 minutes pour accéder aux équipements de la gamme supérieure

Les bassins de vie ruraux ou en zone périurbaine sont les moins pourvus en services ou équipements mais connaissent actuellement un rythme de croissance démographique plus soutenu que les autres bassins de vie régionaux. Les bassins ruraux sont également ceux qui hébergent en proportion le plus de personnes âgées.

Ces tendances démographiques peuvent soulever la question, au delà du niveau, de l'adéquation du type d'équipement des territoires ruraux ou périurbains au profil de la population, notamment en ce qui concerne les personnes âgées.



Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
76037 ROUEN Cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
www.insee.fr

Informations statistiques
Tel : 09 72 72 40 00
du lundi au vendredi,
de 9h à 17h
(prix d'un appel local)

ÉQUIPEMENT

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu.

- **La gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI (regroupement pédagogique intercommunal), médecin omnipraticien, pharmacie, taxi, etc.
- **La gamme intermédiaire** comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...
- **La gamme supérieure** comporte 35 équipements : Pôle Emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le nouveau zonage en bassins de vie 2012 - trois quarts des bassins de vie sont ruraux. / INSEE, Chantal Brutel, division Statistiques régionales, locales et urbaines et David Levy, pôle Analyse territoriale. - Insee première. - N° 1425 (2012, déc.)